

DISPOSITIONS FINANCIERES DE LA LIGUE REGIONALE - SAISON 2018/2019
--

CATEGORIE (conformément aux nouvelles appellations des championnats et des nouveaux groupes de licences)	SAISON 2018/2019
<u>1 - ENGAGEMENTS :</u> - PNM et PNF dont inscription clinic 70 € et formation annuelle Officiels 55 € - Seniors autres catégories dont formation annuelle officiels 55€ - U20 dont formation annuelle officiels 55€ - U18F/U17M dont inscription clinic 70 € et formation annuelle officiels 55€ - U15 dont inscription clinic 70€ et formation annuelle officiels 55€ - U13 dont inscription clinic 70 € et formation annuelle officiels 55€ - U13 pour ceux qui intègrent la deuxième phase - Coupe des Pays de la Loire (René Demiannay)	376,00 238,00 158,00 277,00 246,00 225,00 gratuit 30,00
<u>2 - FORFAITS :</u> - Simple - Général - Phases Finales - Coupe Pays de la Loire - Coupe Territoriale Qualificative Trophée Coupe de France Jusqu'aux 1/4 finale 1/2 finale Finale	Prix de l'engagement 3 fois le prix de l'engagement 3 fois le prix de l'engagement 175,00 175,00 500,00 700,00
<u>3 - LICENCES MANQUANTES :</u> - Seniors, U20, U18F,U17M - U15 - U13	23,00 15,00 15,00
<u>4 - FRAIS OCCASIONNES LORS DE LA PROCEDURE :</u> - Discipline (ouverture d'un dossier) - Discipline (3ème faute technique) - C.R.O. ou autres - Commission Technique Seniors - Commission Technique jeunes - Communication d'un dossier - Match perdu par pénalité Seniors - Match perdu par pénalité Jeunes	180,00 75,00 60,00 60,00 45,00 35,00 35,00 15,00

<u>5 - RECLAMATION et VOIES DE RECOURS</u>	
- Réclamation	165,00
<u>6 - REAFFILIATION & AFFILIATION (prix fixé par la FFBB) :</u>	
- Association de moins de 50 licenciés	146,00
- association de 50 licenciés et plus	221,60
- Nouvelle association	120,00
<u>7 - PENALITES FINANCIERES</u>	
<u>AG REGIONALE (Absence) :</u>	
- Club disputant le Championnat Régional ou Fédéral	135,00
- Autres Groupements sportifs	60,00
<u>ARBITRAGE :</u>	
- Absence d'arbitre non justifiée sur une rencontre	50,00
- Retour de convocation d'arbitre non justifiée	30,00
<u>DISCIPLINE :</u>	
- 4 ^{ème} faute technique	100,00
<u>JOUEURS BRULES :</u>	
- Non présentation de liste	20,00
<u>FEUILLE DE MARQUE :</u>	
Envoi tardif (Ligue et double Chpt de France) & transfert fichier e-marque	
- 1ère infraction	6,00
- 2ème infraction	8,00
- Infraction supplémentaire	15,00
- Pénalité financière pour non respect de la convention CTC/ par Ecole de minibasket manquante et par club de la CTC A64	150,00
- Pénalité financière pour non respect de la convention CTC/ Ecole d'Arbitrage manquante / par club de la CTC A64	150,00
Non respect du cahier des charges de l'E-Marque (par rencontre)	30,00
<u>INTERNET :</u>	
<u>Cat seniors : non communication des résultats</u>	
- 1er oubli	8,00
- 2ème oubli	12,00
- Chaque oubli supplémentaire	20,00
<u>Cat jeunes : non communication des résultats</u>	
- 1er oubli	avertissement
- 2ème oubli	6,00
- Chaque oubli supplémentaire	12,00
<u>9 - INDEMNITES KILOMETRIQUES & Barème Régional des officiels (Kilomètre "PARCOURU") :</u>	0,36